



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Présidence – 2011-025**  
**Annule et remplace l'arrêté SG (JD) 2007-98**

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays  
de Vaucluse

Vu la décision du 12 septembre 2007 instituant une  
régie d'avances au Service Commun de Formation  
Continue

Après avis de l'Agent Comptable

**Présidence**  
**Direction Générale des Services**

>>>

## ARRÊTE

### Article 1

M<sup>me</sup> Véronique FERRANDO, SASU, est nommée régisseur d'avances pour  
menues dépenses au Service Commun de Formation Continue.

### Article 3

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés,  
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Avignon, le 1<sup>er</sup> septembre 2011

Le Président de l'Université  
d'Avignon

Emmanuel ETHIS

Vu, l'Agent Comptable

Christophe PRUVOST

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**PRÉSIDENTE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**DES SERVICES**

Campus centre-ville  
Site Ste Marthe  
74 rue Louis Pasteur  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>

Véronique FERRANDO